



Empowered lives.
Resilient nations.



Pathfinder Award

For innovation in nature conservation



2018 Appel À Candidatures

Thème: Innovation et excellence en matière de financement et de dotation en ressources des aires protégées et conservées

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Commission mondiale des aires protégées (UICN/CMAP) et WildArk sont heureux de déclarer ouvert le dépôt de candidatures et les nominations pour la première édition du prix **Pathfinder**. Ce prix sera remis chaque année, et il se concentre sur des thèmes liés aux aires protégées et conservées.

Par ce prix, nous célébrons, honorons et soutenons les groupes, individus ou organisations qui, grâce à leurs solutions efficaces, contribuent au succès des aires protégées et conservées. Le grand vainqueur recevra la somme de 10 000 dollars. La personne arrivant en deuxième position se verra attribuer la somme de 2 000 dollars. Enfin, 1 000 dollars seront décernés à un maximum de trois personnes ayant été nommées pour une Mention spéciale. Le vainqueur recevra aussi une plaque et un certificat de réussite, il bénéficiera bien sûr de promotion et de visibilité ainsi que d'une invitation à la cérémonie de remise des prix. Le prix inaugural sera remis lors de la 14ème rencontre de la Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (COP 14), qui aura lieu à dans la ville égyptienne de Charm el-Cheikh du 17 au 29 novembre 2018. Toutes les solutions éligibles seront publiées sur le site web de [PANORAMA – Solutions pour une planète saine](#), et leur promotion se poursuivra par le biais de l'initiative PANORAMA.

Le prix **Pathfinder** 2018 cherche à récompenser des initiatives centrées sur la recherche de solutions innovantes pour le financement et la dotation en ressources des aires protégées et conservées (voir détails ci-dessous).





À propos du prix Pathfinder

Le prix **Pathfinder** a été conçu pour reconnaître des solutions exceptionnelles pour les aires protégées et conservées, développées et mises en œuvre par des individus, des organisations ou des groupes.

Le PNUD, l'UICN, la CMAP et WildArk se sont associés pour mettre en lumière ces réussites et assurer que ces solutions reçoivent l'attention et la reconnaissance de la communauté internationale. Cette année, [l'Initiative pour la finance de la biodiversité \(BIOFIN\)](#) et PANORAMA sont heureux de

parrainer le prix **Pathfinder**. Plusieurs partenaires et donateurs contribuent également à ce prix par le biais de projets permettant d'identifier et de communiquer sur des solutions favorisant la conservation de la biodiversité.

Le prix **Pathfinder** cherche à :

- Identifier et présenter un ensemble mondial croissant d'innovations et de solutions fructueuses issues d'aires protégées et conservées suscitant d'autres initiatives;
- Reconnaître et récompenser les individus ou groupes/organisations ayant développé ces solutions;
- Encourager l'adaptation et la reproduction de ces solutions à plus grande échelle;
- Renforcer les messages de politiques liés à la qualité, l'équité et la performance des aires protégées et conservées dans les cadres et engagements internationaux;
- Mettre en lumière le travail des principaux organismes et partenaires mondiaux (gouvernements, organismes de conservation, société civile) pour trouver des solutions;
- Faire connaître les aires et systèmes d'aires protégées et conservées et leurs acteurs;
- Encourager l'aide et l'investissement dans l'application de solutions fructueuses.



Thème de l'édition 2018: Innovation et excellence dans le financement et la dotation en ressources des aires protégées et conservées

À propos de ce prix annuel, il est prévu de se concentrer sur différents aspects de la durabilité des aires protégées et conservées. En 2018, l'accent sera mis sur les solutions durables pour le financement et la dotation en ressources des aires protégées.

Contexte de l'appel à candidatures/nominations 2018:

Le manque d'investissements financiers et d'autres ressources dans les aires protégées est un défi constant qui affaiblit voire empêche les efforts de conservation et de gestion efficaces des aires protégées à travers le monde. Les recherches actuelles montrent que le déficit de financement des aires protégées au niveau mondial est estimé à 30-35 milliards de dollars par an. Pourtant, en plus de présenter de nombreux autres bénéfices non-financiers, les aires protégées procurent des retours sur investissement multipliant jusqu'à 50 fois l'investissement initial. La recherche de solutions permettant d'augmenter le niveau de financement et la dotation en

ressources des aires protégées et conservées est un besoin certain - de nombreux exemples existent déjà mais restent largement méconnus.

Cette année, le prix se focalise sur l'identification et la célébration de solutions du monde entier pouvant répondre à ce problème. Ces solutions doivent donner des preuves:

- **De succès en termes de durabilité de financement ou de dotation en ressources:** adopter des nouveaux modes de financements ou de dotation en ressources durables au sein d'une ou plusieurs aires protégées/conservées;
- **De sources de revenus ou moyens novateurs et additionnels pour faire face aux priorités de manière durable;**
- **D'avancée significative du financement ou de la dotation en ressources:** considérablement augmenter les revenus des aires protégées ou l'accès aux ressources sans compromettre leur intégrité;

- **De partenariat fructueux pour le financement/la dotation en ressources:** de nouveaux partenariats développés avec le secteur privé ou la société civile parvenant à de nouveaux modes de financements ou de dotations en ressources;
- **De nouvelles technologies:** de nouvelles approches ou méthodes pour mobiliser, collecter, administrer ou verser des ressources financières (ou autres) dans les aires protégées;
- **De gestion pour l'investissement:** de nouvelles approches de gestion pour attirer et faciliter l'investissement ou obtenir des gains d'efficacité.

En plus de faire preuve d'innovation et/ou d'atteindre des niveaux supérieurs en matière de diversification des modes de financement ou de dotation en ressources, toutes les candidatures doivent aussi montrer, dans la mesure du possible, l'impact de ces initiatives sur l'efficacité des aires protégées ou conservées (par exemple : réduction du braconnage et augmentation des populations fauniques, ou augmentation d'emplois directs associés). La Liste verte de l'UICN peut fournir un cadre permettant aux aires protégées d'évaluer un tel progrès.

Le prix Pathfinder 2018 prendra en compte les candidatures s'inscrivant dans l'ensemble des thèmes listés ci-dessus, et sera réalisé comme suit

<p>Grand gagnant (individual or organization) 10 000 dollars</p>	<p>Deuxième (individual or organization) 2 000 dollars</p>	<p>Mention(s) spéciale(s) (accordée(s) à un maximum de trois individus ou organisations) 1 000 dollars chacun</p>
--	--	---



Critères et processus de sélection

Les vainqueurs de l'édition 2018 seront sélectionnés comme suit:

- 👍 Le Comité de sélection examine toutes les nominations et candidatures reçues et effectue une présélection. Ce Comité est constitué de gestionnaires d'aires protégées et d'experts financiers du PNUD, du Secrétariat de l'UICN, de l'UICN/CMAP et d'autres experts choisis.
- 👍 Ensuite, sur la base de la présélection établie par le Comité, un jury de trois à cinq personnalités éminentes désigne les vainqueurs.

👍 Toutes les candidatures/nominations seront évaluées sur la base des critères suivants:

- **Pertinence:** correspondance à un ou plusieurs champs thématiques du prix;
- **Innovation:** le degré d'innovation, de création de partenariats et d'idées originales;
- **Impact:** les solutions ou approches innovantes introduites par les nominés doivent déjà avoir été mises en œuvre au sein d'une aire protégée ou conservée et avoir obtenu des résultats probants. Dans la mesure du possible, l'impact sera mesuré sur la base des résultats et réussites probants, mais aussi sur le degré de contribution à la conservation de la nature de la solution introduite, et sa capacité à faire preuve de gouvernance ou de gestion plus efficaces de l'aire protégée ou conservée concernée (ou du système d'aires protégées);
- **Excellence et inspiration:** la mesure dans laquelle les nominés ont rempli au moins un des points suivants: (a) réalisations exceptionnelles pour l'avancée du financement ou de la dotation en ressources de l'aire protégée ; (b) engagement exceptionnel dans la recherche de solutions durables pour le financement ou la dotation en ressources de l'aire protégée ; ou (c) une forte contribution à la création de changement, servant d'exemple à d'autres.





Critères d'éligibilité

Nous acceptons toutes les demandes / nominations qui répondent aux exigences suivantes:

- Le candidat / le nominé doit être une personne ou un groupe ou une organisation qui travaille dans/ou représente une aire protégée ou conservée et ses acteurs et parties prenantes (p. Ex., Gardes forestiers, gestionnaires de parcs, directeurs, dirigeants locaux, membres de communautés et défenseurs).
- L'innovation et l'initiative doivent être complétées accompagnées de résultats clairs ou en cours d'exécution avec un certain niveau de réalisation. Toute personne ou groupe peut être nommé par ceux qui connaissent suffisamment son travail et avec l'approbation du (des) candidat (s). Les auto-nominations sont les bienvenues et encouragées.
- Toutes les catégories d'aires protégées et conservées sont éligibles, y compris les aires protégées communautaires et privées et les zones conservées par les peuples autochtones et les communautés locales. Il n'y a pas de restrictions liées à la gestion des zones protégées, à la propriété ou aux types de gouvernance.
- Les idées novatrices qui ne sont pas encore entièrement développées et / ou mises en œuvre ne sont pas admissibles au prix. Cependant, de telles idées peuvent être soumises pour l'affiche «**Laboratoire de l'innovation**», qui sera exposée lors de la cérémonie de remise des prix.



Procédure de candidature / nomination

Les candidatures ou les nominations pour le prix doivent être soumises au plus tard le 15 août 2018, en remplissant le formulaire de candidature en ligne en français. Si vous ne parvenez pas à accéder au formulaire en ligne, veuillez contacter l'adresse e-mail ci-dessous pour plus d'informations.

Pour soumettre une candidature ou une nomination, veuillez remplir les deux étapes ci-dessous:

1. Remplissez le formulaire de mise en candidature en ligne [Prix Pathfinder](#);
2. Suivez le lien internet fourni dans le formulaire de proposition d'inscription vers la plate-forme PANORAMA pour soumettre une description complète de l'innovation / la solution d'aire protégée proposée. Veuillez noter que pour soumettre une solution, vous devrez d'abord vous inscrire avec PANORAMA. Complétez le modèle d'entrée en ligne «Solution complète» et soumettez la solution en tant que brouillon sur la plateforme.

Les candidatures ou les nominations ne seront considérées que si ces deux étapes ont été complétées.

Les initiatives désignées feront l'objet d'un processus de vérification qui pourrait nécessiter des informations et / ou du matériel supplémentaires de la part des candidats et / ou des proposant.

En soumettant une candidature, les candidats ou les proposant acceptent de participer à des entrevues, à des activités promotionnelles sur les médias sociaux ou à toute autre activité pouvant être requise pour promouvoir le Prix et les réalisations des candidats.

